AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C1860
FR0012435121-FS0872

11 août 2016

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

ELIS

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 11 août 2016, la société Deutsche Bank AG (Taunusanlage 12, 60325 Frankfurt Am Main, Allemagne) a déclaré avoir franchi en baisse, le 5 août 2016, le seuil de 5% du capital de la société ELIS et détenir 5 499 171 actions ELIS représentant autant de droits de vote, soit 4,82% du capital et 4,45% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Détention effective	5 433 915	4,77	5 433 915	4,40
Détention par assimilation	65 256	0,05	65 256	0,05
Total Deutsche Bank AG	**5 499 171**	**4,82**	**5 499 171**	**4,45**

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions ELIS sur le marché.

Le déclarant a précisé détenir, par assimilation, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce, 65 256 actions ELIS réparties comme suit (prises en compte dans la détention visée au 1er alinéa) :

- 1 contrat « swaps » à dénouement en espèces arrivant à échéance le 19 juin 2017 et portant sur 60 572 actions[2] ; et
- 1 contrat « swaps » à dénouement en espèces arrivant à échéance le 12 juillet 2017 et portant sur 4 684 actions[2].

[1] Sur la base d'un capital composé de 114 006 167 actions représentant 123 398 714 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[2] Sur la base d'un delta de 1 au 5 août 2016.